

Avignon va accueillir la plateforme nationale de suivi des travailleurs étrangers saisonniers



La ville d'Avignon vient d'être choisie pour l'implantation d'une plateforme nationale de suivi des travailleurs étrangers saisonniers.

La cité des papes a été notamment retenue pour cette implantation en raison du fait que le département de Vaucluse est actuellement celui qui instruit le plus de dossiers en France sur cette thématique. La nouvelle structure va permettre la création de 10 emplois nouveaux et sera opérationnelle au début du mois d'avril 2021.

Cette décision du Gouvernement s'inscrit dans le cadre de la réforme de l'[organisation territoriale de](#)



Ecrit par Laurent Garcia le 12 janvier 2021

[l'Etat](#) (OTE) confiant aux préfectures le suivi des travailleurs étrangers actuellement réalisé par les Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte).

Dans cette optique, le ministère de l'Intérieur a donc décidé de regrouper ces services au sein de 5 plateformes inter-régionales non spécialisées (Béthune, Nanterre, Bobigny, Tulle et Clermont-Ferrand) ainsi que dans 1 plateforme nationale spécialement dédiée à la gestion des saisonniers étrangers (celle d'Avignon).